

L'an deux mil vingt-deux le sept avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire de Labatmale Florent LACARRÈRE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

COTDELOUP Sébastien, FERNANDEZ Sophie, FEUGAS Patrice, GARROT Virginie, LACCARÈRE Clément, LACARRÈRE Florent, LATAPIE-SENGES Lydie, LORILLON Grégory, LOUSTEAU Amandine, SANJUAN Isabelle, VINUESA ORTIZ Gabriel

Procuration(s) :**Étai(en)t absent(s) :****Étai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
29 mars 2022

Date d'affichage
29 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : SANJUAN Isabelle

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 414 093,27

Recettes : 353 641,13

Fonctionnement

Dépenses : 210 027,09

Recettes : 210 027,09

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 440 246,13 (dont 26 152,86 de RAR)

Recettes : 440 246,13 (dont 86 605,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 210 027,09 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 210 027,09 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LABATMALE

Le Maire LACARRÈRE Florent

